

Les panneaux B1 sur fond jaune fluorescent (B1J)

Catherine Chauvineau

Cerema / DIMER



Direction territoriale Ouest



Benchmarking



Croatie



Pays-Bas



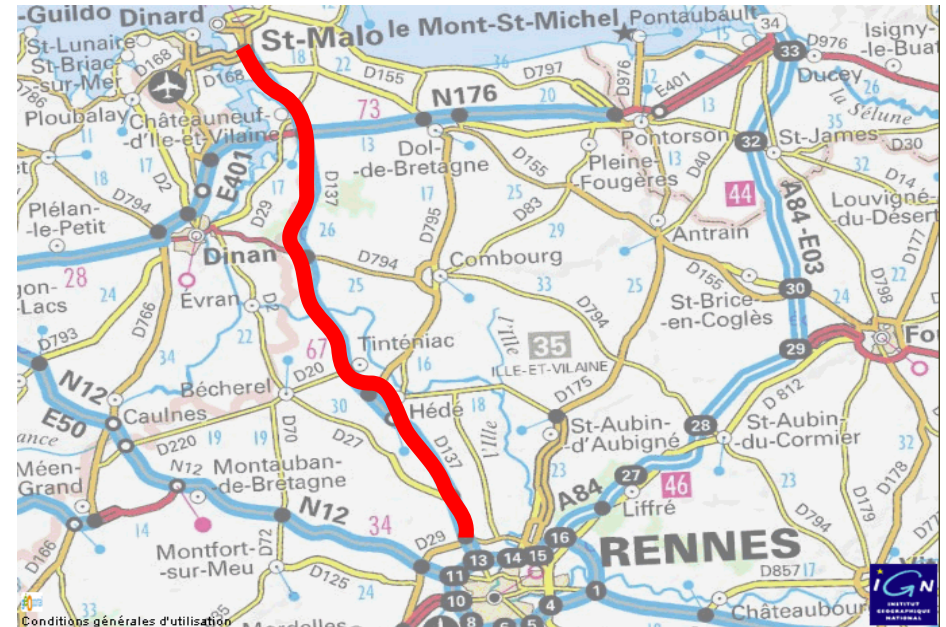
Portugal

Des expérimentations françaises

Deux départements volontaires pour mettre en œuvre l'expérimentation



Conseil Général Loire-Atlantique



Conseil Général Ille-et-Vilaine

Autorisation de la DSCR en date du 18 février 2010

Mise en œuvre de juin à septembre 2010 et de octobre 2010 à janvier 2011

Evaluations

- Evaluation économique, technique et comportementale dans le projet de recherche LUCOS
- Evaluation annuelle sur trois ans par le Cerema

Projet d'intégration réglementaire

Principes techniques

Les bretelles de sortie de la voie à chaussées séparées devront être équipées conformément à l'IISR (4ème partie articles 49, 50-1) mais avec des panneaux B1J à la place des B1 classiques :

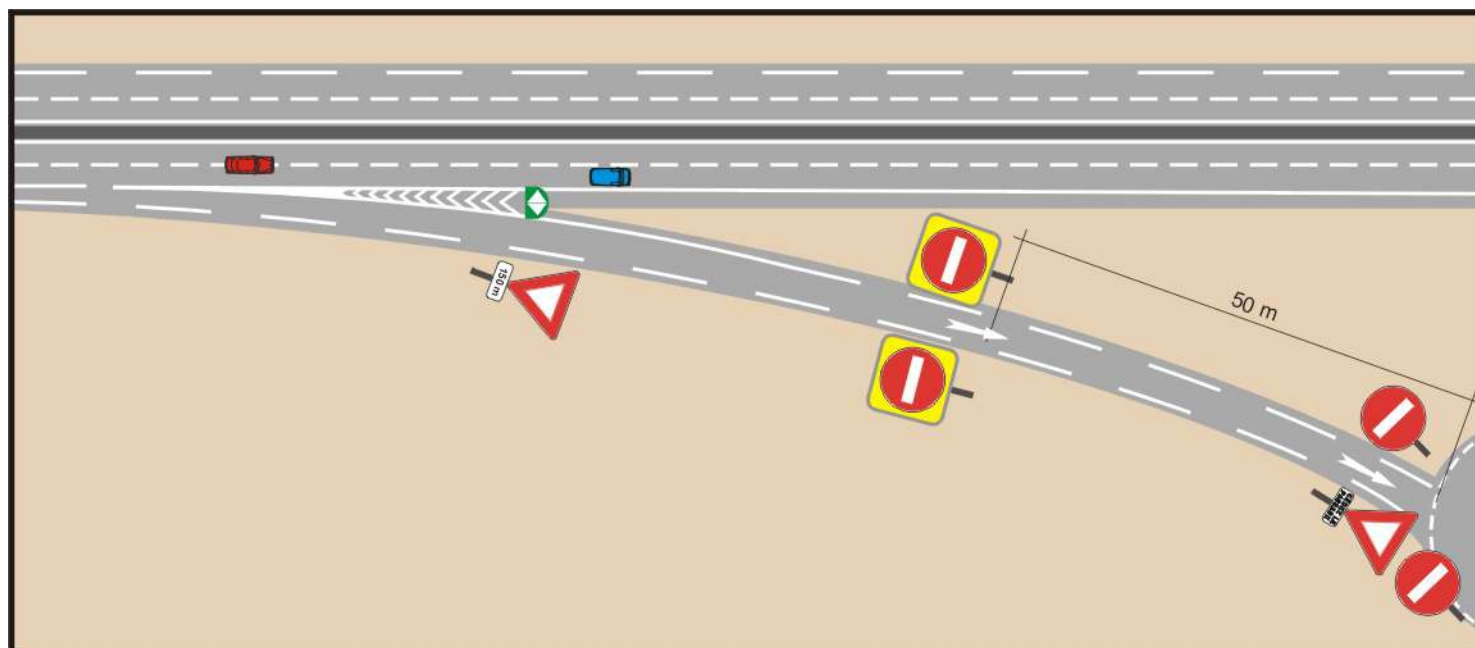


Schéma type

Recommandations

- Pas de jaune travaux uniquement jaune fluorescent
- Uniquement destinés aux bretelles à chaussées séparées en deuxième ligne
- Toujours en double (voie à sens unique)

ATTENTION

Les B1J ne pallient pas aux insuffisances de la géométrie et de signalisation des points d'échanges

Merci

Catherine CHAUVINEAU
Cerema/Dter Ouest/chargée d'études et de recherches Sécurité
routière

adresse courriel : catherine.chauvineau@cerema.fr